

De : Augustin Fromageot
Ingénieur géologue
Lieu-Dit Saint Ayeul
Chemin de Perrigny

À : Madame/Monsieur le
commissaire enquêteur
Mairie de Montréal

Saint-Ayeul, le 26 février 2021,

Madame, Monsieur,

Après la lecture attentive du document de demande de *Renouvellement d'exploitation d'une carrière de roche massive calcaire et développement d'une installation de stockage de déchets inertes* sur le lieu-dit Chaumes de Courois, ainsi que du rapport d'étude d'impact associé, et à la lumière de ma propre expérience d'ancien géologue d'exploitation minière, certains aspects dudit projet questionnent et demandent quelques éclaircissements.

1. Ma première préoccupation concerne la gestion des poussières, qui est largement abordée dans plusieurs parties des documents, mais en des termes qui restent très généraux et vagues (la DREAL a par ailleurs fait une observation à ce sujet). Or cette problématique est très compliquée à gérer dans la plupart des carrières, et le respect de la réglementation n'empêche malheureusement pas ces poussières de se disperser largement aux alentours du site d'extraction. La région subit des épisodes de sécheresse de plus en plus long et intenses, qui font de la manipulation et du stockage de matériaux pulvérulants un véritable casse-tête. Sur la plupart des carrières de matériaux calcaires que j'ai pu visiter, la végétation et les bâtiments sont blanchis dans un rayon bien plus large que celui des exploitations (si l'impact paysager de la fosse est limité, il n'en sera pas de même si une auréole blanche couvre la végétation sur plusieurs centaines de mètres de diamètre). Par ailleurs il est écrit que les camions qui transporteront les matériaux fins seront « systématiquement bâchés », mais (par expérience encore) le problème concerne plutôt toutes les particules fines qui sont collées sur le camion, ses roues, son châssis, toutes les zones qui ne seront pas bâchées. Ces poussières seront transportées sur de très longues distances, et risquent de se déposer sur de nombreux bâtiments (comme je l'ai souvent vu), notamment à Montréal.

Mes premières questions sont donc :

- La compagnie EQUIOM peut-elle rentrer dans les détails en ce qui concerne son évaluation de l'impact des poussières, et surtout sa stratégie de gestion ?
 - La compagnie EQUIOM a-t-elle considéré les fines transportées par les camions hors-bennes ?
 - Le matériau calcaire fin est rendu extrêmement réactif aux pluies, et sa dispersion sur les sols des systèmes culturels voisins pourraient modifier certains paramètres édaphiques. Cet impact potentiel a-t-il été pris en compte ?
 - Il est écrit que « la foreuse utilisée pour la préparation des tirs de mine sera équipée d'un système d'aspiration ». De quel type de foreuse et de système d'aspiration s'agit-il ?
2. L'une des solutions déployées sur carrières ou mines est l'utilisation d'eau pour humidifier les matériaux et « plaquer » les poussières. Il est écrit dans les documents

que des systèmes d'apport d'eau à l'entrée des machines et de systèmes d'aspersion pour humidification des matériaux concassés seront employés « si nécessaires », et que « les stocks de matériaux élaborés ainsi que les cordons d'inertes en attente de stockage seront arrosés par temps sec et venteux ». Dans le contexte de bouleversement climatique que nous vivons, la probabilité d'épisodes de sécheresse à répétition (comme ces 3 dernières années) est importante, avec des périodes sans pluie de plusieurs mois (5 en 2020). Par ailleurs, la compagnie s'engage à n'utiliser que de l'eau de récupération pluviale, et éventuellement une citerne. Mes questions sont donc :

- Comment la compagnie EQUIOM compte-t-elle gérer sa ressource en eau, et une éventuelle (et probable) tension en eau sur son site, si après 3 ou 4 mois de sécheresse ses réserves sont vides ?
 - La compagnie a-t-elle prévu ce genre de scénarios de sécheresses intenses ? Mon expérience m'a enseigné que dans ce type de contexte, les quantités d'eau utilisées pour mouiller les pistes, les zones de travail, les matériaux, étaient colossales, et très difficiles à gérer.
 - Où aller s'approvisionner en eau en cas de « situation d'urgence », dans un contexte de déficit hydrique régional ?
 - Que deviendraient les matériaux stockés si la compagnie venait à renoncer en cours de projet à l'exploitation du site ?
3. Concernant les minages, la compagnie EQUIOM a-t-elle pris en considération la présence de bâtiments et édifications anciennes et remarquables, comme certaines parties du château de Montelon, l'ermitage de Saint-Ayeul (du XVIIème siècle), et tous les murs en pierres sèches qui bordent les prés, bois, jardins de ces propriétés ? Les vibrations sont moyennes mais sensibles (10 mm/s), la compagnie EQUIOM a-t-elle évalué l'impact potentiel de ces dernières sur la fragilisation de ces édifications ? Peut-elle nous apporter plus de précisions, notamment sur les volumes ébranlés souhaités à chaque tir ? L'exploitation de carrières a malheureusement de nombreux passifs sur ce sujet (par ex. en 2019 : <https://www.leparisien.fr/societe/en-bretagne-leur-maison-situee-tout-pres-d-une-carriere-se-fissure-17-01-2019-7990782.php>, ou encore <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/carriere-lafarge-l-explosion-touche-une-maison-5543332>). J'ai moi-même vu des impacts de tirs visibles sur des bâtiments situés à plus de 400m des zones de blasts (fissures, blocs), et j'ai déjà organisé des tirs. Il me semble que ce sujet doit être clarifié.
4. **En ce qui concerne l'après-mine**, la réhabilitation semble claire mais la rémédiation pose question, notamment les questions de « gestion de la végétation des merlons » et la « végétalisation du remblai ». J'ai été pendant plusieurs années responsable de projets de rémédiation/reforestation de sites hautement dégradés, notamment d'anciens sites miniers, et il se trouve que le sujet est extrêmement complexe. Dans la mesure où les matériaux excavés ne constituent plus un sol, mais un substrat rocheux (et donc des conditions extrêmement stringentes que seules des espèces végétales pionnières peuvent supporter),

- Quelle est votre stratégie de rémédiation ?
- Avec quel cortège de plantes travaillerez-vous ? prendrez-vous en compte le fait que le climat change et que certaines espèces ne seront plus adaptées ?
- Avec quel(s) acteur(s) de la rémédiation comptez-vous travailler ?
- Comment assurerez-vous le suivi, après l'année de remédiation ? Sur combien d'années/décennies ?
- Qu'avez-vous prévu en cas de mauvaise évolution de la succession végétale ?

Merci d'apporter les éclaircissements à toutes ces interrogations et zones de flou. L'extraction minérale est essentielle au bon fonctionnement de notre société, mais doit être vraiment irréprochable, transparente, et anticipatrice pour une meilleure compréhension et acceptation sociale. Or j'ai été témoin de beaucoup de dérives et de mauvaises pratiques, y compris dans les entreprises minières où j'ai travaillé, comprenez que je sois attentif à ce que de tels aléas n'arrivent pas à notre porte.

Respectueusement votre,

Augustin Fromageot